

I. - Document 1 : (10 points)

- 1) Citez trois raisons qui justifient l'implantation du tramway dans le quartier de la Source. (1 pt x 3) 3 pts
- Desservir : l'université, le C.H.R.
 - Relier le quartier relativement excentré au centre ville.
 - Un souhait de réduire la circulation sur la RN 20 avec des voies d'étranglement : franchissement des ponts.
 - Rôle du dépôt atelier en fin de ligne.
- 2) Avec quels autres moyens de transport le tramway est-il en complémentarité ? Justifiez votre réponse. (0,5 pt par réponse exacte + 0,5 pt par justification) 3 pts
- Bus : Nombreuses stations d'échange tram – bus : desserte locale.
 - Train : Présence des gares.
Ponts sur les voies SNCF : desserte nationale et régionale.
 - Voitures : RN20 = un axe important. Parkings relais.
- 3) Après avoir localisé les parkings relais, donnez les critères qui justifient leur implantation géographique. (1 pt pour le repérage d'information + 3 pts pour les justifications) 4 pts
- Plutôt en extrémité de ligne.
 - A proximité du Parc Expo.
- Accepter les réponses : Nord, Sud, plutôt à l'extérieur du Centre.
- Les parkings relais sont des lieux de stationnement (1 pt) qui servent essentiellement lors des migrations pendulaires (travailleurs qui habitent en périphérie autour d'Orléans) (1 pt) ou lors des migrations occasionnelles (parc expo ou achat au centre ville) (1 pt)

II. - Document 2 : (4 points)

- 4) Quels sont les effets de la construction du tramway sur l'aménagement de l'espace orléanais ? (1 pt par réponse exacte dans la limite des 4 pts) 4 pts
- Aménagement (périphérie) et réaménagement (centre) de l'espace urbain.
 - Développement économique : construction de bureaux.
 - Développement de l'habitat.
 - Intégration à l'environnement : qualité de la vie, espaces verts, restructuration du centre ville.
 - Rééquilibrage des moyens de transport.

III. - Développement structuré : (6 points)

Quelques éléments d'introduction possibles

- Bruit, pollution d'air.
 - Problème des transports :
Etallement des villes, séparation fréquente du lieu de résidence et du lieu de travail, de plus en plus de voitures, accès aux centres difficiles.
 - Développement de la péri urbanisation : accroissement des mouvements pendulaires.
 - Espace mal partagé pour les voitures, les transports collectifs, les cyclistes, les piétons...
 - ...
- } 1 pt

Meilleure qualité de vie :

- Ville mieux partagée pour voitures, transports en commun, vélos, piétons.
 - Création d'espaces verts.
 - Déplacements plus faciles : Meilleure complémentarité avec bus, train, métro.
Parkings relais pour inciter à laisser sa voiture.
 - Moins de pollution et d'embouteillages.
- } 2 pts

Outil d'aménagement de la ville :

- Nécessité de travaux pour plus de sécurité.
 - Revitalisation des centres commerciaux.
 - Animation des centres villes.
 - Favorise le développement d'un parc d'activités, attire les entreprises.
 - Dessert un pôle urbain important.
 - Rapproche la banlieue du centre.
- } 2 pts

Conclusion

GROUPEMENT EST	SESSION 2002	CORRIGÉ	TIRAGES
B.E.P. Alimentation - Bioservices - Carrières sanitaires et sociales - Toutes spécialités industrielles		Code :	
ÉPREUVE : Géographie		Durée : 1 h 00	Page 1/1